

PREFET DU DOUBS

SIDPC



**Règlement Départemental d'Alerte
Météorologique**

Date : 13/01/2017

Heure : 12h00

ALERTE METEOROLOGIQUE VIGILANCE ORANGE

Météo-France a classé ce jour, à 12h00, le département en VIGILANCE ORANGE en raison du phénomène suivant dans les prochaines 24 heures

vent violent

canicule

neige ou verglas

orages

pluie ou pluie et inondations

grand froid

Il vous est demandé de bien vouloir:

- Vous pouvez vous tenir informé de l'évolution de l'événement en consultant les réponders téléphoniques de la préfecture (03.81.25.10.33), de Météo France (08.99.71.02.25), du service gratuit Vigilance Météo France (05.67.22.95.00) et le site Internet www.meteofrance.com.
- Pour les services : appliquer les dispositions du Règlement Départemental d'Alerte Météorologique qui vous concernent et, s'il en existe, les dispositions ORSEC spécifiques au risque attendu.
- Pour les autorités municipales : procéder à l'alerte des populations susceptibles d'être concernées par le phénomène annoncé et appliquer si nécessaire les mesures de sauvegarde et de protection des populations prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Pour le Préfet du Doubs,
Sur ordre du membre du corps préfectoral de permanence,
L'agent d'astreinte du SIDPC,

Stéphane BOTTA

Message déposé sur le répondeur de la préfecture du Doubs (03 81 25 10 33)

Météo-France a classé ce jour, à 12 heures, le département du Doubs en vigilance orange en raison d'un risque neige-verglas.

Cet épisode neigeux est suffisamment notable pour engendrer des difficultés de circulation et perturber certaines activités économiques.

Des averses de neige circulent sur les départements du nord-est de la France et sont possibles tout cet après-midi de vendredi. Ces averses de neige s'intensifieront en début de soirée et devraient persister jusqu'en matinée de samedi. Elles ont tendance à se faire plus espacées en deuxième partie de nuit mais restent bien présentes sur les massifs.

Les cumuls de neige depuis ce vendredi en journée et jusqu'en matinée de samedi en Franche-Comté seront de l'ordre de 1 à 3 cm aux altitudes les plus basses (sous 200m environ), de 5 à 10 cm voire plus dès 300 à 400m, de 10 à 20 cm sur les plateaux entre 600 et 800m et de 20 à 30 cm en montagne.

Conséquences possibles :

Vigilance orange : Neige-Verglas

- * Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.
- * Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- * Les risques d'accident sont accrus.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement :

Vigilance orange : Neige-Verglas

- * Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- * Privilégiez les transports en commun.
- * Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site www.bison-fute.gouv.fr.
- * Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- * Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- * Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- * Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- * Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- * N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.